

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1480	Société :	RAM - 157232
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : EL MOUSTI RACHID -			
Date de naissance : 26-06-49.			
Adresse : cité ATTADAMOUNE Rue 91 N° 6 OULFA CASABLANCA			
Tél. :	0663878063	Total des frais engagés	450,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	<i>Dr. Kenza ZAINI</i> <i>95 Médecin Interniste rue Tabith</i> <i>95 Bd Abdellah Ben Abdellah no 14</i>		
Date de consultation :	25/03/2023	Nom et prénom du malade :	EL MOUSTI RACHID . Age:
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	<i>Douleur de la jambe</i>		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.			
Fait à :	Le : 13 AVR. 2023		
Signature de l'adhérent(e) :			



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
23/3/23	CS		G	<i>Dr. Kenza ZAKOUR Médecin Interniste 65, Bd Ameur et Anglade Tafif Signature</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE CHANDIA D'ANALYSES MEDICALES Dr. J.L. KHALLOU Medecin Biologiste Rue Quatre Doura 10 Tunisie 1000 Tunisie Signature</i>	11/01/22	B34Pc	450 D.H.

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000 35533411	G	21433552 00000000 11433553
	D	00000000	B	00000000
		35533411		11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANTS DES SOINS
DATE DU DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Spécialiste en Médecine Interne

Ancien médecin du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Maladies de système

Rhumatismes inflammatoires

Maladies auto-immunes

Maladies hématologiques

Check-up



أخصائية في الطب الباطني

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد بالدار البيضاء

الأمراض الباطنية

أمراض الروماتيزم

أمراض المناعة الذاتية

أمراض الدم

الشخص العام

23/3/23

El Nousti Rachid

- NFS
- JS, CRP
- Ac ~~urinaire~~ CHAHIDIA
LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES
Dr. J.L. KHALLOUK
Médecin Biologiste
369 Bd Anoual Casablanca Tel: 05 22 93 33 44
- urine / stool
- TP / INR

Dr. Kenza ZAIM
Médecin Interniste
95, Bd Anoual et angle Rue Tabit
Bnou El Kourra, 1er étage, n° 14.

95, Bd Anoual et angle Rue Tabit Bnou Kourra, 1^{er} étage, N° 14 - Casablanca
(entre Clinique Internationale et Laboratoire Glab, Station Tramway: l'Hermitage)

شارع أنوال و زاوية نفذت ابن قرة، الطابق 1، رقم 95 – الدار البيضاء

05 22 86 32 22 06 24 20 20 10 drzaimkenza@gmail.com



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليل الطبية

Dr J.L. KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca, Ex Médecin Interne CHU Ibn Rochd – Casablanca

الدكتورة جيهان خلوق

Dr J.L. KHALLOUK/ Médecin Biologiste

349, Bd Oued Daoura Lot CHAHDIA Oulfa CASABLANCA- TEL 0522933344, Mail: labochahdia@gmail.com
INPE: 093062149 / ICE: 001718112000062 / IF : 18800233

Casablanca le 1 avril 2023

Monsieur EL MOUSTI RACHID

FACTURE N°	9147
------------	------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
Vitesse de sédimentation -----	B	30	
Taux de Prothrombine (TP) -----	B	40	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Acide urique -----	B	30	
Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 340

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	450,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Cinquante Dirhams

LABORATOIRE CHAHDIA
D'ANALYSES MÉDICALES

Dr. J.L. KHALLOUK

Médecin Biologiste

349, Bd Oued Daoura - 1er Etage Lot Chahdia
Oulfa - Casablanca - Tel. 05 22 93 33 44



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليلات الطبية

Dr J. L. KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd

Dossier ouvert le : 01/04/23

Prélèvement effectué à 08:56

Edition du : 01/04/23

Monsieur EL MOUSTI RACHID

Date de naissance : 26/06/1949

Réf. : 23D1

Page : 2/3

Compte Rendu d'Analyses

HEMOSTASE

		Normales	Antériorités
Temps de Quick			
Temps du témoin -----	12 sec		
Temps du patient -----	34,4 sec		
Taux de Prothrombine-----:	24 * %	70 - 100	
<i>Résultat contrôlé.</i>			
I.N.R. ----- :	3,76		15/03/23
			3,75

Sujet sans traitement : 70 - 100 %

Sujet sous AVK : 25 - 35 %

Interprétation:

2 < INR < 3 : Prévention récidives thromboses veineuses

Chirurgie à haut risque thrombotique

Traitemen secondaire des thromboses veineuses et des embolies pulmonaires

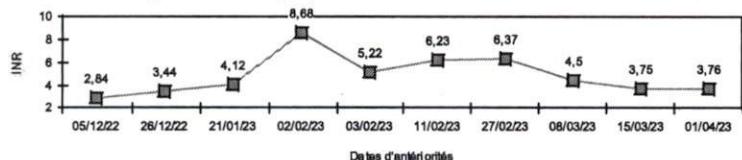
Prophylaxie des embolies systémiques

Prothèse cardiaque tissulaire, valvulopathie, infarctus du myocarde, fibrillation auriculaire, valve aortique

2,5 < INR < 3,5 : Prothèse valvulaire mécanique (haut risque)

3 < INR < 4,5 : Thrombose associée à des Antiphospholipides

INR > 5 : Risque hémorragique



BIOCHIMIE

(Roche Integra 400+)

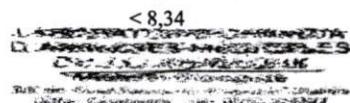
Urée ----- :	0,28	g/l	
Soit :	4,67	mmol/l	

(Dosage enzymatique- Roche Diagnostics Cobas)

< 0,5

< 8,34

Créatinine sanguine----- :	8,7	mg/l	
(Dosage cinétique- Roche Diagnostics Cobas)			4 - 13





Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهدية للتحاليل الطبية

Dr J. L. KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômé de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd

Dossier ouvert le : 01/04/23

Prélèvement effectué à 08:56

Edition du : 01/04/23

Monsieur EL MOUSTI RACHID

Date de naissance : 26/06/1949

Réf. : 23D1

Page : 3/3

Compte Rendu d'Analyses

			Normales	Antériorités
Acide urique ----- :	55,9	mg/l	20 - 65	59,5
Soit :	333	μmol/l	119 - 387	354
(Dosage enzymatique- Roche Diagnostics Cobas)				
Protéine C réactive ----- :	4,8	mg/l	< 6	17/08/21 12,5
(Dosage turbidimétrique- Roche Diagnostics Cobas)				

LABORATOIRE CHAHDIA
ANALYSES MÉDICALES
Casablanca
Tél: 05 22 93 33 44 - Email: labochahdia@gmail.com



Laboratoire Chahdia d'Analyses Médicales

مختبر الشهediaة للتحاليلات الطبية

Dr J. L. KHALLOUK / Médecin Biologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, Ex Médecin Interne au CHU Ibn Rochd

Dossier ouvert le : 01/04/23

Prélèvement effectué à 08:56

Edition du : 01/04/23

Monsieur EL MOUSTI RACHID

Date de naissance : 26/06/1949

Réf. : 23D1

Page : 1/3

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

(Sysmex)

NUMERATION FORMULE SANGUINE

			Normales (Homme Adulte)	Antériorités
				17/08/21
<u>GLOBULES ROUGES</u>				
Hématies -----:	4,63	M/mm ³	4,5 - 5,55	5,18
Hémoglobine -----:	14,2	g/100 ml	14 - 17	15,6
Hématocrite -----:	43	%	40 - 50	47
- V.G.M. -----:	80	μ ³	80 - 95	
- T.C.M.H. -----:	28	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33	g/100 ml	30 - 35	
<u>GLOBULES BLANCS</u>				
Numération des leucocytes -----:	5 700	/mm ³	4000 - 10000	5900
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	65,0	%	50 - 70	
Soit : 3 705		/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	3,0	%	1 - 3	
Soit : 171		/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,0	%	< 1	
Soit : 0		/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	28,0	%	20 - 40	
Soit : 1 596		/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	4,0	%	1 - 8	
Soit : 228		/mm ³	40 - 800	
<u>PLAQUETTES</u>				
Résultat -----:	238 000	/mm ³	150000 - 400000	241000

VITESSE DE SEDIMENTATION

1 ^{ère} heure -----:	45 *	mm
2 ^{ème} heure -----:	70 *	mm

Normales Antériorités
L'APPAREIL DE SÉDIMENTATION
DU SANG EST UN APPAREIL AUTOMATIQUE
CONÇU POUR LA DÉTERMINATION AUTOMATIQUE
DE LA VITESSE DE SÉDIMENTATION DU SANG.
Il est destiné à l'utilisation dans les laboratoires de
diagnostic et de recherche.